

Micro-crèches à Isômes et Longeau



Ouvertes à l'année.
Fermetures 3 semaines en août
et 2 semaines aux vacances de Noël

HORAIRES : 7h00 - 18h30

POUR QUI : Les enfants de 8 semaines à 5 ans révolus.

L'accueil des enfants de 3/ 5 ans est réservé à des accueils spécifiques.

Agrément de 10 enfants simultanément dans chaque micro- crèche.

TYPE D'ACCUEILS : 3 types d'accueils :

REGULIER - OCCASIONNEL (socialisation de votre enfant / remplacement congés de votre nounou, accueil des petits enfants...)

URGENCE.(maladies...)

AVEC QUI : Association La Petite Récré,

en partenariat avec la **communauté de communes Auberive Vingeanne Montsaigeonnais**, avec la CAF et MSA.

Une équipe de professionnelles permanentes apporte les soins aux enfants.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL :

Votre enfant est pris en charge par l'équipe qui lui apportera **éveil, soins de confort, d'hygiène, sécurité physique et affective**. Des **activités d'éveils** variées sont proposées aux enfants. Les **activités extérieures** (jeux, promenade) sont mises en place quotidiennement si le temps est adapté.

Les repas sont confectionnés dans les micro-crèches et adaptés aux besoins de chaque enfant : quantité, texture... **Les couches et produits d'hygiène sont fournis** par l'association.

TARIFS :

L'association la petite récré applique les tarifs imposés par la CAF. Votre taux horaire est calculé selon les revenus du couple de l'année n-2, et en

fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille.

En 2021, le tarif horaire varie de 0.30 € à 3.60 €.

(Les aides CAF ou MSA sont déduites directement de votre tarif horaire.)

Ce tarif comprend l'accueil, repas et couches.

Des frais d'inscription (15 €) sont demandés à la date d'entrée de l'enfant à la micro crèche.

Crédit d'impôt possible selon conditions.

Paiements acceptés par chèques, espèce, CESU, virements.

CONDITION D'INSCRIPTION :

L'association Petite Récré priorise aujourd'hui :

- Les familles du territoire CCAVM et les familles travaillant sur le territoire CCAVM.

- L'ordre d'arrivée des demandes d'accueils.

- Les demandes d'accueils occasionnelles sont étudiées mensuellement.

Modalités d'inscription :

Les dossiers sont remis aux familles sur rendez-vous avec la directrice.

Ce rendez-vous permet d'écouter votre demande de garde, de vous présenter nos conditions d'accueils : règlement intérieur des structures et fonctionnement.

CONTACTS auprès d'Aline Voillot :

ISOMES : 03.25.87.42.58 LONGEAU :03.25.84.87.60.

Page facebook : <https://www.facebook.com/micro.creches.petite.recre/>

Mail : petiterecre@hotmail.fr

